

Le projet du Finistère

Après plusieurs mois de concertation, le Conseil départemental a adopté, le 14 décembre, son projet 2016-2021.

Les grandes orientations politiques avaient été adoptées le 23 juin. Restait à les décliner en objectifs opérationnels. Pour ce faire, le Conseil départemental est allé à la rencontre des Finistérien.nes, de ses partenaires et de ses agents, qui interviennent

quotidiennement auprès des usagers. Ce travail a permis l'élaboration d'un document de près de 80 pages qui décline le projet en sept grands engagements et cinq projets emblématiques. Cela se traduit en 146 objectifs et 480 propositions d'actions opérationnelles.

Les missions du Département et celles de ses différents partenaires que sont la Région, les intercommunalités et la métropole sont maintenant clairement établies. C'est dans ce cadre que la majorité départementale a rédigé son projet pour les cinq ans qui viennent. Elle y affirme ses ambitions pour le Finistère. Il sera équilibré et responsable, attractif, connecté et ouvert, solidaire et responsable.

Grâce à une gestion financière rigoureuse, le Département continuera à mener une politique ambitieuse autour de cinq projets emblématiques.

Trop souvent, les usagers n'ont pas accès à leurs droits. Pour de multiples raisons, les citoyens ne font pas valoir leurs droits. Selon les aides et les allocations, on estime entre 40 et 70% le taux de non-recours.

La jeunesse est au cœur du projet de la majorité départementale. « Pour les jeunes » mais aussi « avec les jeunes » est son leitmotiv. Cela se traduira, par



Un projet ambitieux pour le Finistère

exemple, par une plus grande implication des jeunes dans la construction et le suivi des politiques publiques qui les concernent.

L'égalité femmes/hommes est un combat dans lequel s'inscrivent les élu.es du groupe *Finistère et solidaires*. Même si des progrès ont été accomplis, il n'en reste pas moins que la situation actuelle n'est pas satisfaisante. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que l'écart de salaires est encore, en moyenne, de 20%.

Le projet alimentaire de territoire (PAT) constitue une réponse à de multiples préoccupations exprimées par les Finistérien.nes et les acteurs économiques, en particulier dans l'agriculture et l'agroalimentaire : comment favoriser la consommation de produits locaux, de qualité, dans le Finistère ?

Enfin, la question du numérique et de son usage constitue le cinquième projet emblématique de ce projet. Il s'agit d'abord de favoriser le développement du numérique sur l'ensemble du territoire et d'utiliser totalement les possibilités ainsi offertes. Mais en gardant toujours à l'esprit qu'une partie de la population a besoin d'être formée et informée pour ne pas être laissée de côté et subir la fracture numérique.

CAP
FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 5/1/2017



Ça change !

Le 1^{er} janvier, plusieurs réformes entrent en vigueur. Le tiers payant devient un droit pour tous les Français couverts à 100% par la Sécurité sociale, soit 11 millions de personnes (patients souffrant d'ALD et femmes enceintes). Il deviendra un droit effectif pour tous les Français le 30 novembre 2017.

Le congé proche aidant est également entré en vigueur ce 1^{er} janvier. Il permettra aux proches de consacrer du temps à l'aide d'une personne en perte d'autonomie (malade, âgé ou handicapé). 8,3 millions de personnes sont concernées.

Cette mesure élargit les bénéficiaires de ce type de congé aux aidants sans lien de parenté avec la personne qu'ils aident.

Ces mesures vont nettement améliorer les conditions de vie de millions de Français.

PS29

Chiffre de la semaine

1 milliard d'euros

C'est le montant de la 4^e baisse consécutive de l'impôt sur le revenu qui concerne les ménages ayant un salaire compris entre 1 700 et 1 900 euros nets par mois.